

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	44 (1915)
Heft:	12
Rubrik:	Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Restez auprès de nous, glorieux invalides,
Dont les membres brisés au fracas des assauts,
Ont lutté pour la France et ses nobles drapeaux.
Nous mettrons des baisers sur vos fronts intrépides
Et nous vous chanterons : « La Suisse, votre Sœur,
Vaillants soldats-martyrs, vous presse sur son Cœur ! »

8 avril 1915.

L. PILLONEL.



ÉCHOS DE LA PRESSE

L'Enseignement primaire au Canada. — Grand comme l'Europe (moins l'Italie), le *Dominion of Canada* est actuellement divisé en 9 provinces et 2 territoires. A l'imitation des Etats-Unis, ces provinces ont chacune leur législation, leur Parlement, leur complète autonomie en ce qui concerne les questions locales ; elles sont simplement fédérées. Les lois scolaires diffèrent donc d'une région à l'autre : l'Ontario, par exemple, est, aujourd'hui même, le théâtre de luttes très vives provoquées par les prétentions exorbitantes de certains « anglicisants ». Ce qui suit ne s'applique qu'à la province de Québec, la plus catholique et la plus française de toutes.

Rien n'est plus fait pour dérouter nos habitudes de centralisation et d'ingérences bureaucratiques que le régime de liberté dont jouissent là-bas toutes les écoles, à quelque confession qu'elles appartiennent.

Deux principes semblent avoir inspiré cet ensemble de dispositions légales : provoquer, au maximum, l'initiative des groupes de citoyens ; assurer la paix dans un pays partagé entre plusieurs religions.

Les autorités provinciales se désintéressent-elles, en pratique, du problème scolaire ? Non, mais elles estiment — sagement selon nous — qu'elles doivent faire sentir, le moins possible, leur lourde main, dans l'organisation d'un service qui, de son essence, est communal.

Les habitants de chaque localité nomment donc eux-mêmes leurs « municipalités scolaires », tout à fait distinctes des autres, et qui sont armées, on va le voir, de pouvoirs fort étendus.

Chaque famille est assujettie à une taxe scolaire, proportionnelle à la fortune de chacune d'elles.

Les municipalités scolaires perçoivent et dépensent cette taxe comme il leur plaît. Elles se trouvent, par là même, à la tête de ressources parfois considérables dont elles usent d'abord pour bâtir des écoles. A la tête de ces écoles, elles placent des maîtres de leur choix, dont elles fixent et soldent les honoraires. Au besoin, elles reçoivent une subvention de la Province, ou en obtiennent, à titre d'encouragement, pour les maîtres les plus méritants.

Les écoles établies, payées, dirigées par les municipalités scolaires sont dites « sous contrôle » ; et l'on voit que ce système fait déjà une large part à la tolérance mutuelle. Mais il y a plus.

Bien qu'électives, ces sortes de commissions ne jouissent d'aucun monopole : et tout citoyen est libre d'ouvrir une école à ses risques et périls. C'est ce que font parfois les protestants ; c'est ce que font souvent, soit des Instituts religieux, soit des curés catholiques, qui désirent diriger à leur gré l'éducation de tel ou tel groupe d'enfants. Dans ce cas, l'établissement fonctionne à leurs frais ; en revanche, ils ne sont soumis à aucun contrôle légal, ni à aucune inspection proprement dite.

Si loin que soit poussé ce système de décentralisation, il ne peut néanmoins se passer, on le devine, de certains organes officiels. Ils se réduisent à trois : un conseil de l'Instruction publique, un surintendant, un service d'inspection.

Bien que les protestants, dans la province de Québec, représentent à peine $\frac{1}{7}$ de la population, leur liberté y est scrupuleusement respectée par les catholiques. Le Conseil de l'Instruction publique, qui siège à Québec, se compose donc de deux comités, l'un catholique, l'autre protestant. Le comité catholique est formé de tous les évêques de la province, membres de droit, et d'un nombre égal de laïques, désignés par le lieutenant gouverneur, en Conseil des ministres. Le comité protestant se recrute d'une façon analogue. L'un et l'autre sont présidés par le Surintendant de l'Instruction publique.

Ce Surintendant est donc à la fois chef responsable et arbitre. Il est nommé, lui aussi, par le lieutenant-gouverneur, en conseil.

Le service de l'inspection est assuré par un Inspecteur général, sur le choix duquel le Conseil de l'Instruction publique est appelé à émettre son avis, et par une trentaine d'inspecteurs primaires qui contrôlent — sans tracasseries ni vexations — les seuls établissements dépendant des municipalités scolaires.

Quant au recrutement des instituteurs et institutrices, il se fait aujourd'hui par des écoles normales. On en compte 16 dans le *Dominion* : une dizaine d'entre elles se trouvent dans la province de Québec.

Ici encore, l'initiative privée a presque tout fait. Tantôt, c'est l'évêque qui, frappé de l'importance de cette pépinière, l'a créée de toutes pièces. Tantôt, c'est une communauté religieuse qui, voyant là un incomparable moyen d'apostolat, a fait les premières avances. Le gouvernement provincial s'est empressé, de son côté, d'accorder des subventions ou de payer des constructions, sauf à exiger, pendant un certain temps, des intérêts annuels. Pour aider à la formation morale et intellectuelle des maîtres et des maîtresses de demain, M. le Surintendant confère habituellement à un prêtre le titre de Principal, avec pleine autorité pour orienter les études, veiller à la discipline et délivrer le diplôme final.

J'ai visité une de ces écoles normales, parfaitement conçue, bien outillée et animée, m'a-t-on dit, d'un excellent esprit. Depuis quinze ans, elle a déjà fourni 500 institutrices à la région de Montréal.

(*Enseignement chrétien.*)

* * *

L'influence de la guerre sur les enfants parisiens. — La guerre, qui a mis son empreinte sur tout, a influencé aussi le monde des enfants.

Dans le domaine des jouets, elle a d'abord ressuscité le petit soldat de plomb qui était en désavantage depuis quelque temps. Il fut un jour où il était pourtant le jouet traditionnel et classique du petit Français, mais comme bien des choses... il passa. La mode mit en faveur d'autres jouets plus modernes : l'automobile, l'aéroplane et la poupée perfectionnée et vêtue avec recherche.

Et maintenant, nous revoyons le petit soldat entre les mains de nos enfants.

La mobilisation des vrais soldats a fait la mobilisation des soldats-jouets. A Paris, en ce moment, on en voit partout dans les grands magasins, dans les bazars et les petites boutiques. Ils se pavent en uniforme de troupe français à pantalon rouge, en uniforme de soldat anglais, belge ou russe. Il y a aussi des *turcos*, des Sénégalais, l'artillerie lourde, l'artillerie à pied et le fameux canon de 75 qui fait l'ambition des petits Parisiens. Dans quelques magasins nous voyons même des services sanitaires admirablement aménagés, des infirmiers et infirmières modèles et jusqu'à des chiens sanitaires. Les poupées joufflues ont quitté leurs robes de soie et de dentelles pour s'habiller en Alsaciennes ou en infirmières. La poupée à falbalas est oubliée et elle semble gênée et honteuse parmi cette masse bigarrée vers laquelle vont les cœurs de nos enfants.

Cette année, les fêtes de Noël n'ont pas apporté l'animation qui règne toujours à Paris à cette époque. Cependant, tout en pensant d'abord aux cadeaux de nos soldats, nous avons aussi pensé aux petits. On a beaucoup acheté de jouets cette année, d'une part pour gâter un peu les petits indigents, les orphelins et les réfugiés, d'autre part pour faire oublier aux nôtres, au moins pendant Noël, les douleurs morales et les soucis matériels qu'ils ne voient que trop autour d'eux.

Jamais on n'a organisé autant de fêtes et d'arbres de Noël à Paris que cette année.

Chaque arrondissement a eu son arbre de Noël dans le bâtiment des écoles.

Nous avons eu l'occasion d'assister à une fête organisée par l'Union des femmes de France dans le VI^e arrondissement, au Collège Sévigné.

Chaque année les élèves, la plupart de familles riches, se cotisent entre elles pour organiser un arbre de Noël destiné aux petits pauvres de l'arrondissement. En octobre et novembre, elles utilisent leurs heures de travail manuel à coudre des vêtements et du linge à cet effet. Puis, les fêtes arrivées, elles achètent les jouets et garnissent l'arbre elles-mêmes. Cette année, la cotisation à laquelle furent joints quelques dons de personnes anonymes monta à près de 7,000 fr. Outre les enfants pauvres de l'arrondissement furent conviés les petits réfugiés français et belges, en tout 600 enfants.

Chacun d'eux reçut un vêtement et des jouets dont il y avait profusion. Tout une immense table était jonchée de poupées habillées avec beaucoup de goût par les élèves du collège. Il va sans dire que la petite Alsacienne primait parmi le nombre.

L'arbre éteint, les enfants furent conduits à l'étage supérieur devant de grandes tables à nappes blanches où ils se régaleront de chocolat mousseux, de pain, de biscuits et d'oranges.

Quelques sociétés, au lieu d'organiser des fêtes, dressèrent une liste d'enfants pauvres et le jour de « La Noël des réfugiés » distribuèrent aux enfants qui s'étaient fait inscrire des paquets de vêtements et de jouets.

Le 6 décembre (fête des enfants en Belgique) fut le jour des petits Belges et ils eurent une grande fête avec distribution de jouets et de vêtements.

Le jeu préféré de nos enfants cette année est la guerre. Tous, garçons et fillettes, sont armés de pistolets. A la sortie des écoles, on les voit braquer leurs petits pistolets sur un ennemi imaginaire. Dans les jardins publics, ils construisent des tranchées, y placent leurs soldats et dissimulent des petits canons de 75 sous des feuilles sèches pour les cacher aux yeux des... aviateurs allemands qui volent au-dessus. Les bassins des Tuilleries et du Luxembourg sont couverts d'escadres à pavillons divers.

Une petite fille de ma connaissance a laissé toutes ses poupées de côté depuis la guerre. Elle ne joue qu'à la guerre. Ses ours ont endossé des pantalons rouges. Son jeu de « mosaïque » qui figurait auparavant des papillons et des fleurs ne représente plus que des soldats et avec son jeu de constructions elle construit des tranchées et des forteresses. Lorsqu'elle dessine, au lieu de petites maisons et d'arbres elle couvre le papier de mares de sang au crayon rouge, d'éclats d'obus, de bras et de jambes arrachés, de soldats guerroyant.

Un témoin nous raconte qu'il a vu à quelque cent mètres de la ligne du feu des gamins jouer à ce jeu sinistre : à chaque bruit d'explosion quelques-uns des enfants tombaient à terre, les autres accourraient les ramasser et les transportaient dans une ferme abandonnée par ses habitants. Là ils faisaient des opérations, soignaient les blessés, puis au bruit d'une nouvelle décharge accourraient joyeux recommencer leur mimique.

Par quoi expliquer cette dureté de cœur d'enfants qui tournent en jeu l'affreuse réalité ?

Et cependant les enfants ne voient pas la guerre seulement au point de vue amusement. Ils ont beaucoup de sentiments profonds. Sans parler des jeunes héros que nous a donnés cette guerre, il y a la masse des petits Français des deux sexes et de tous les âges. Chacun d'eux, même le plus petit, a, profondément ancré, le sentiment de *solidarité*. Ce mot leur est inconnu et ils ne donnent pas de nom à leur sentiment, mais il est né en eux et nous le voyons se développer de jour en jour. Très facilement et joyeusement même ils renoncent aux fêtes, aux plaisirs, aux jouets ; tous ils travaillent pour les soldats et les pauvres. Que de têtes indociles se penchent patiemment sur un tricot monotone, que de petits doigts paresseux et maladroits s'appliquent maintenant à être agiles pour contribuer à la tâche commune : soulager les misères !

La même petite fille dont nous parlions plus haut et qui avait horreur des travaux manuels peut rester des heures entières à tricoter pour les soldats.

Les enfants n'achètent plus de bonbons. Toutes leurs petites économies passent à soulager des misères. Chacun d'eux est prêt à faire

du bien et à se sacrifier. Leur plus grand plaisir maintenant est de donner, non de recevoir.

A la maison comme à l'école, l'enfant travaille pour les soldats, défenseurs de leur patrie ou pour ceux qui ont souffert par l'ennemi. Ils leur sont tous chers comme une grande famille unie pour le pays.

En passant, il y a quelques jours devant un bâtiment transformé en hôpital, je vis à ce sujet une scène très caractéristique. A la baie du premier étage étaient appuyés quelques soldats blessés. Les uns avaient la tête bandée, d'autres les bras en écharpe et tous ils souriaient et faisaient des signes à quelqu'un. Je me retournai et je vis une petite fille de trois ans à peine qui, de ses deux menottes, leur envoyait des baisers... *(Revue pédagogique, février 1915, Moscou.)*



BIBLIOGRAPHIES

J. GENOUD, **Le Bienheureux Pierre Canisius.** Un volume in-12 de 237 pages, illustré de divers portraits. Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, Fribourg, 1915.

Dans sa lettre d'approbation, Mgr Bovet a excellemment relevé les réels mérites de cette nouvelle étude biographique. Après d'autres écrivains, M. Genoud redit avec talent « le génie et les grands travaux de Canisius, son angélique piété, sa bonté, son humilité, son ardente et universelle charité, sa continue mortification, en un mot, toutes ses éminentes vertus et sa vie d'apôtre et de saint ». « L'historien a puisé ses renseignements aux meilleures sources. En reproduisant des extraits des *Confessions*, du *Testament*, et des lettres du B. Canisius, il le fait parler lui-même, et celui-ci, mieux que personne, est à même de nous raconter sa vie. A l'encontre d'autres biographes, M. l'abbé Genoud a relaté d'une manière succincte les événements de la carrière de Canisius en Allemagne et en Autriche. Il s'est complu également à retracer fidèlement le portrait physique, intellectuel et moral du célèbre jésuite dès son arrivée à Fribourg en Suisse et à le suivre pas à pas dans l'exercice de son fécond et si bienfaisant apostolat dans notre pays. » Le volume est écrit dans ce style naturel, élégant et facile que tout le monde reconnaît au rédacteur de notre *Semaine catholique*. Il se lit avec aisance et plaisir. En tête se trouve un portrait du Bienheureux ; dans le corps du volume, on rencontre diverses autres illustrations qui se rapportent au sujet. Toutes ces gravures sont d'une belle venue et contribuent à l'embellissement du volume qui se présente d'ailleurs avec beaucoup d'élégance sous l'uniforme jaune dont il est revêtu. Cette nouvelle contribution à l'histoire d'un saint personnage, auquel la ville et le canton de Fribourg doivent de la gratitude et de la reconnaissance, vient s'ajouter à la liste déjà longue des ouvrages sortis de la plume experte de M. Genoud ; à tous égards, elle est digne de ses aînés et mérite d'être lue du public